



## PROGRAMME DE LA FORMATION PASSERELLE BOITE AUTOMATIQUE VERS BOITE MANUELLE

La formation passerelle boite automatique vers boite manuelle permet aux personnes titulaires du permis de conduire avec la restriction boite automatique (code 78) présente sur leur permis de pouvoir conduire un véhicule équipé de la boite manuelle.

La formation se déroulera sur une durée de 7H.

La 1ère heure sera effectuée sur simulateur puis 6 heures en voiture avec un enseignant.

La formation se déroulera au sein de notre établissement pour la 1ère heure puis sur parking ou route ouverte à la circulation.

La formation d'une durée de 7H s'effectuera sur plusieurs jours répartis sur des créneaux de 1H à 2H de conduite.

L'élève devra fournir au moment de l'inscription son permis de conduire ou le résultat de son examen (CEPC).

La formation se déroulera individuellement.

A la fin des 7H de formation nous vous délivrerons une attestation vous permettant de conduire un véhicule équipé de la boite manuelle, nous effectuerons les démarches nécessaires au retrait de la mention boite automatique (code 78) et procéderons à la demande de fabrication de votre nouveau permis de conduire.

### **1<sup>ER</sup> SEQUENCE (2H):**

Vous débuterez votre formation par une 1<sup>er</sup> leçon sur notre simulateur de conduite puis une 2<sup>ème</sup> leçon avec un enseignant directement dans une zone avec un trafic faible.

Cette première séquence vous permettra d'acquérir les bases mécaniques lié à l'embrayage vous permettant d'appréhender les démarrages en côte.

### **2<sup>ème</sup> SEQUENCE (5H):**

La 2<sup>ème</sup> séquence vous permettra d'apprendre à utiliser la boite de vitesse manuelle, de pratiquer l'éco conduite et d'adapter votre conduite aux différentes conditions de circulation.

Cette phase se déroulera en condition de circulations réel.